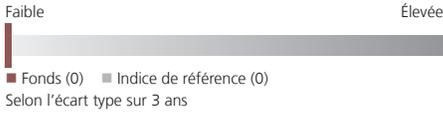


Fonds marché monétaire Manuvie (GPM)

Volatimètre

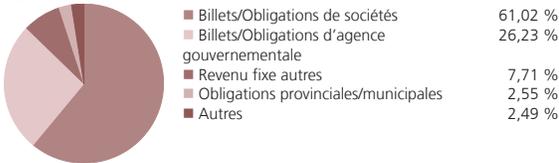


Répartition de l'actif du fonds

Composition



Type de liaison



Principaux titres

(au 30 juin 2020)

Canada, 0,00 %, 2021-03-04	18,08 %
BK N S BDNCAD 200910	6,71 %
Toronto-Dominion Bank 2.045% 08-Mar-2021	6,59 %
Banque Royale du Canada, 0,57 %, 2020-07-28	6,10 %
Zeus Receiv, 0,00 %, 2020-07-17	4,35 %
OMERS Finance, 0,00 %, 2020-09-10	3,85 %
Banner Trust 0.000% 16-Jul-2020	3,73 %
Canada, 0,00 %, 2020-09-03	3,73 %
Canada, 0,00 %, 2021-03-25	3,18 %
Banque de Nouvelle-Écosse, 2,09 %, 2020-09-09	3,13 %

Objectif du fonds Assurer la préservation du capital et générer un revenu d'intérêt élevé en investissant principalement dans des bons du Trésor, des obligations, des débetures et d'autres titres de créance.

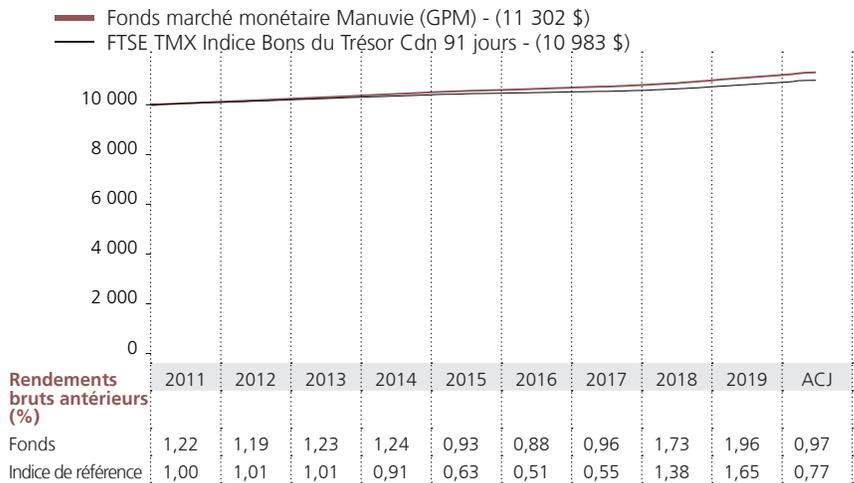
Gestionnaire Gestion de placements Manuvie

Portefeuille(s) Gestion de placements Manuvie

	Fonds sous-jacent	Fonds distincts
Date de création	-	avril 1995
Actif total	-	399,9 millions \$
Frais d'exploitation (2018)	FGP	0,03 %

Rendement global passé

Le présent graphique illustre l'évolution d'un investissement de 10 000 \$, compte tenu des rendements bruts. **Les rendements bruts sont présentés avant la déduction des frais de gestion des placements.**



Rendement composé annuel (au 30 juin 2020)

Le présent tableau compare le rendement global annuel composé dégagé antérieurement par le fonds à l'indice de référence, tel qu'il est précisé dans la section objectif du fonds ci-dessous.

	3 mois (%)	1 an (%)	2 ans (%)	3 ans (%)	5 ans (%)	10 ans (%)
Fonds	0,35	1,92	2,00	1,74	1,38	1,28
Indice de référence	0,11	1,60	1,59	1,39	1,02	0,98

Objectif du fonds

Le rendement du fonds devrait être supérieur à celui de l'indice des bons du Trésor à 91 jours FTSE TMX.

Remarque : Tous les rendements sont illustrés avant la déduction des frais de gestion des placements ou des taxes.

Le taux de rendement ne sert qu'à illustrer l'incidence du taux de croissance composé et n'a pas pour objet d'indiquer les valeurs futures des fonds ni le rendement des placements. Les frais d'exploitation sont les coûts associés au fonctionnement et à la gestion du fonds, et comprennent, par exemple, les coûts liés aux services juridiques, à la vérification, ainsi qu'aux services de fiducie, de garde et d'évaluation. Les frais d'exploitation sont engagés par le fonds distinct et par le fonds sous-jacent (le cas échéant). Les frais d'exploitation des fonds distincts de la Financière Manuvie sont inclus dans les frais de gestion de placements.

Source : Lipper, une société de Refinitiv